



# Environnement et développement en Isle de France: Implantation dans le nord (1710-1810)

Dehoutee Vina Ballgobin, Shakuntala Boolell

## ► To cite this version:

Dehoutee Vina Ballgobin, Shakuntala Boolell. Environnement et développement en Isle de France: Implantation dans le nord (1710-1810). *Revue Historique de l'océan Indien, Association historique internationale de l'océan Indien*, 2014, Histoire et environnement en indianocéanie depuis le XVIIe siècle (La Réunion, Maurice, Rodrigue, Madagascar, Les Seychelles, Mayotte, les Comores), pp.454-468. hal-03249206

**HAL Id: hal-03249206**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249206>**

Submitted on 4 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Environnement et développement en Isle de France: Implantation dans le nord (1710-1810)

D.V. Ballgobin & Shakuntala Boolell  
Université de Maurice

### Introduction

Trois îles forment l'Archipel des Mascareignes, Maurice, Réunion et Rodrigues. L'île Maurice, se situant « 20° 15' 34" ½ de latitude sud, et par 57° 32' 13" de longitude à l'est du méridien de Londres, se trouve, pour ainsi dire, au centre de la partie de l'océan Indien comprise entre les 42° et 82° degrés de longitude orientale, et depuis l'équateur jusqu'au 40° degré de latitude sud »<sup>1047</sup>, tire son nom du navigateur Pedro Mascarenhas qui la découvre au 16<sup>e</sup> siècle. D'origine volcanique, celle-ci date d'environ 8 millions d'années et possède une superficie de 1860 km<sup>2</sup>. L'île Maurice comporte 13 types de sol et les sols agricoles peuvent être divisés en deux grandes catégories : sols évolués et sols non ou peu évolués. Pour les sols évolués, l'altération chimique est particulièrement rapide et complète, et ils sont donc ferrallitiques<sup>1048</sup>. Malgré sa petite superficie, l'île est sujette à d'importantes variations de l'altitude (0 à 800 m), de la pente (0 à 30°) et de la pluviométrie (800 à 3500 mm annuellement)<sup>1049</sup>. Un total de 26 différents microclimats y sont répertoriés<sup>1050</sup>. Il existe trois zones climatiques à Maurice : surhumide, humide et sous-humide. Les zones les plus sèches se situent au nord et à l'ouest de l'île, recevant moins d'un mètre de pluie par an<sup>1051</sup>.

L'île Maurice est colonisée par les Hollandais en 1638 mais ils l'abandonnent en 1709<sup>1052</sup>. Certains Hollandais habitent dans des habitations dans le nord telles que Pamplemousses (*Pampelmoes*), Pointe aux Canonniers (*Lang Hoeck*), Baie aux Tortues (*Schilpadts Baay*), Tombeau Bay, Mapou (*Boeres Vlakte*), Rivière du Rempart (*Roo Rivier*), et aussi Coin de Mire (*De Leest*) et l'île d'Ambre (*Ambers Eylandt*)<sup>1053</sup> pour s'approvisionner en bois de qualité<sup>1054</sup>. Lors de leur départ définitif, quelques esclaves s'échappent pour

<sup>1047</sup> Baron d'Unienville, *Statistique de L'île Maurice et ses dépendances*. Paris : Gustave Barba, Tome premier, 1838, 263 p., p. 12.

<sup>1048</sup> A. Soobadar, *Impacts agronomiques et environnementaux de l'épandage de vinasse et de cendre de charbon/bagasse sur les terres agricoles de l'île Maurice*, Thèse spécialité Agronomie, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, soutenue le 7 juillet 2009, 172 p.

<sup>1049</sup> A. Soobadar, *Ibid.*

<sup>1050</sup> P. Halais et E. G. Davy, « *Notes on the 1:100 000 agro climatic map of Mauritius* ». Mauritius Sugar Industry Research Institute, *Occasional Paper*, n° 23, 1969, 27 p.

<sup>1051</sup> A. Soobadar, *op. cit.*

<sup>1052</sup> V. Teelock, *Teylandt Mauritius A History of the Dutch in Mauritius*. Rose-Hill: Mauritius Printing Specialists Ltd, 1998, 141 p., p. 25, 128.

<sup>1053</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>1054</sup> B. Moutou, *Pamplemousses Rivière du Rempart Quatre siècles d'histoire (1598-2006)*. Port-Louis : Ambassade de France, 2006, 415 p., p. 67.

vivre dans la forêt. Aussi, lorsque les Français prennent possession de l'île pour s'y installer, ils n'y décèlent aucune présence humaine<sup>1055</sup> sauf qu'en 1721, ils remarquent l'existence d'un établissement à la Baie aux Tortues (*Ebbenhouten Baai*, Baie du Tombeau), nommé Maison Blanche, quelques habitations rudimentaires et un tombeau recouvert de marbre<sup>1056</sup>. Sous Louis XIV, la décision est prise de coloniser l'île afin d'empêcher l'établissement des nations ennemies et, en 1715, celle-ci est nommée Isle de France. En 1787, l'île est divisée en neuf quartiers distincts, avec les deux districts les plus peuplés dans le nord, outre la capitale. Ce sont Pamplemousses et Rivière du Rempart<sup>1057</sup>.

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons au développement du district des Pamplemousses. Puis, nous nous concentrerons plus spécifiquement sur un domaine sucrier nommé Beau Plan depuis l'installation des Français jusqu'à leur capitulation face aux forces maritimes britanniques en 1810 afin de mieux analyser les causes et conséquences des transformations environnementales.

## Développement du district des Pamplemousses

### *Situation géographique*

La demeure de Paul et Virginie est entourée de « la montagne des Prêtres, celle de l'Embrasure, et la montagne Longue ; qui, avec les montagnes de l'Embrasure, de Peterbooth, de Ripaille et des Calebasses, forment le bassin dit la Vallée-de-Pitrebooth, qui continue la vaste plaine des Pamplemousses, Bois-Rouge, Mapou et Poudre-d'Or, coupée par quelques élévations formant la butte des Papayers et le Piton, et terminée par les hauteurs de la Villebague »<sup>1058</sup>. Sur la côte des Pamplemousses se trouvent sept mouillages aux noms fort pittoresques<sup>1059</sup>. La zone lagunaire est modelée par des activités volcaniques anciennes et comporte une barrière récifale. Ainsi, la région nord-nord-est possède peu de fortifications, étant donné l'absence de passages maritimes<sup>1060</sup>. A Anse de Mapou, le glas sonne pour l'Île de France. Des troupes britanniques, sous le commandement du Général John Abercromby et renforcées par un bataillon de Cipayes, prennent

<sup>1055</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>1056</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>1057</sup> Port-Louis, Port-Bourbon (Grand-Port), Flacq, Rivière-du-Rempart, Pamplemousses, Rivière-Noire, Moka, Plaines-Wilhems, Port-Souillac (savane). *Ibid.*, p.74. ; Amédée Nagapen, *Histoire de la Colonie Isle de France – île Maurice, 1721-1968*. Île Maurice : Editions de L'Océan Indien, 2010, 270 p., p. 39.

<sup>1058</sup> Baron d'Unienville, *op. cit.*, p. 21.

<sup>1059</sup> Bête-à-mille-Pattes, Baie du Tombeau, Pointe aux Piments, Trou aux Biches, la grande Baie, Mapou et Baie aux Tortues où l'on trouve l'habitation de J.B.G, Hermans – L. de Rostaing de 1767 à 1790. Ils fondent un établissement métallurgique dans le district des Pamplemousses. Amédée Nagapen, *op. cit.*, p. 45.

<sup>1060</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 27, 52-55.

possession du nord en hissant le pavillon anglais sur *Echelle Rock Hill*. Plusieurs auteurs mauriciens ont fait ressortir le rôle des soldats de la grande péninsule dans cette conquête de l'île en 1810<sup>1061</sup>. Toutefois, « [du] combat de la Montagne Longue, il reste bien peu de choses dans la mémoire des hommes »<sup>1062</sup>.

### *Concessions et habitations*

L'expression « s'établir habitant » s'entend au 18<sup>e</sup> siècle dans les colonies comme le fait de posséder une habitation, c'est-à-dire « avoir un terrain défriché, planté et pourvu de cases et de magasins »<sup>1063</sup>. Les premières concessions sont accordées dès 1726 aux colons en vue de défricher la campagne pour s'adonner à la culture et faire fructifier leurs terres<sup>1064</sup>. Ce quartier, dès les origines, attire les colons du fait qu'il est situé à peu de distance de Port-Louis et, à la fin de l'Ancien Régime, c'est l'un des quartiers les plus habités selon l'aide de camp Boutin du gouverneur François de Souillac : « Ce quartier (celui des Pamplemousses) est un des plus agréables et des plus peuplés depuis le bord de la mer jusqu'au pied des montagnes... il y a plus de 30 habitations agréables »<sup>1065</sup>. Mahé de La Bourdonnais arrive dans la colonie le 4 juin 1735, obtient une concession aux Pamplemousses en 1736. Il fait l'acquisition du domaine de Mon Plaisir de son prédécesseur, Nicolas de Maupin. Initialement, c'était une concession faite à Pierre Barmont<sup>1066</sup>. Ce district englobe 17 villages dont quelques-uns portent les traces des premiers colons français : les plus connus sont Triolet, nommé d'après le maître charpentier Pierre Triolet ; Petit Raffray, du nom de Guillaume Olive Raffray ; Amaury qui a pour premier concessionnaire Jean-Baptiste Amaury ; Villebague nous rappelant le Sieur Magon de la Ville Bague. La population du district des Pamplemousses passe de 3838 sur un total de 20 098 en 1766 pour atteindre le nombre de 9137 sur 60 646 en 1806<sup>1067</sup>.

Bien qu'au début, la vie dans la colonie soit très dure, les instructions de la Compagnie des Indes sont claires. Il ne s'agit pas seulement de bâtir des fortifications mais aussi des agglomérations et le Conseil Provincial doit s'assurer que les habitants se rassemblent par quartiers. « Si quelqu'un des habitants, continuaient les Directeurs, souhaite bastir une maison pour se

<sup>1061</sup> Par exemple, le Pandit Atmaram, Basdeo Bissoondoyal et Kissoonsingh Hazareesingh.

<sup>1062</sup> B. Burrin, « Les troupes indiennes à la conquête de l'île de France », *Indradhanush, A trilingual magazine of Mauritius*. New Delhi : Star Publications, 2010, p. 77.

<sup>1063</sup> M. Lagesse, *L'île de France avant La Bourdonnais (1721-1735)*. Ile Maurice : M. Coquet, Imprimerie Commerciale, 1978, 110 p, p.38.

<sup>1064</sup> *Ibid.*

<sup>1065</sup> R. d'Unienville, *Histoire politique de l'île de France (1789-1791)*. Imprimeur du Gouvernement 1975, 191 p., p. 184.

<sup>1066</sup> J. Ryckebusch, *Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais. Entre les Indes et les Mascareignes*. Sainte-Clotilde : Editions du Cri, 1989, p. 48.

<sup>1067</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 34.

loger dans le terrain projeté par le plan pour former une ville, vous le lui accorderez sans difficulté, en l'obligeant de se conformer à la symétrie et à la hauteur que vous luy prescrirez. Cette concession sera faite gratis pour en jouir pour luy et ses enfants... »<sup>1068</sup>. Il semblerait que, malgré le caractère dictatorial de Denis de Brousse, lieutenant du roi et président du Conseil d'administration, c'est sous son administration que sont jetées « les bases de la colonie en raison des concessions accordées et des mariages célébrés »<sup>1069</sup>.

### *Infrastructures*

En 1732, l'abbé Gandon explique la rudesse d'un sentier qu'il emprunte lors de son déplacement. C'est « un sentier étroit plein de racines très dures aux pieds et d'arbres qui [barrent] le passage »<sup>1070</sup>. A cette époque, outre l'emploi de palanquins<sup>1071</sup>, de chaises à porteurs et de voitures tractées par des bœufs<sup>1072</sup> pour leurs déplacements, beaucoup d'habitants, aisés et moins riches, ont des montures. Malheureusement, plusieurs chevaux dépérissent au port à cause de la chaleur. Ces animaux ne sont jamais ferrés même si le sol est rocailleux. Deux chameaux sont aussi introduits mais, contrairement aux chevaux, ils ne survivent pas. Quant aux vivres et aux matériaux de construction tels que la chaux et le sable, le transport a lieu par paniers à tête d'esclaves à travers des chemins montueux et difficiles<sup>1073</sup>. La route maritime relie Port-Louis au nord de l'île<sup>1074</sup>. La Bourdonnais se rend compte de la nécessité d'améliorer les infrastructures routières de la ville aux lieux d'habitation afin de faciliter le commerce et la communication. Il évoque la nécessité de ces chemins « à la commodité publique » pour donner l'impulsion nécessaire pour le développement socioéconomique des lieux<sup>1075</sup>. Par conséquent, il transforme les sentiers et ouvre des voies praticables. C'est sous sa gouvernance que le chemin des Pamplemousses est tracé de même que celui de Moka<sup>1076</sup>. « Ce fut un spectacle singulier, dit son biographe, Graincourt, que de voir un gouverneur passer d'un atelier à un autre pour dresser des bandes d'automates à manier les divers instruments dont ils devaient faire usage ; de là se rendre sur les chemins qu'il avait tracés, diriger les travaux, piocher même pour donner l'exemple, visiter en même temps les défrichements, enseigner les différentes cultures, dompter les taureaux et les

---

<sup>1068</sup> M. Lagesse, *op. cit.*, p.31.

<sup>1069</sup> *Ibid.* p.38.

<sup>1070</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 43.

<sup>1071</sup> Amédée Nagapen, *Ibid.*, p.17.

<sup>1072</sup> J.G. Milbert, *Voyage pittoresque à l'île de France, au Cap de Bonne Esperance et à l'île de Ténériffe*. Paris : A. Nepveu, 1812, 400 p., p. 154.

<sup>1073</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes*, Juin 1990, n° 27, p. 20.

<sup>1074</sup> B. Moutou, *Ibid.*, p. 44.

<sup>1075</sup> J. Ryckebusch, *op. cit.*, p. 62.

<sup>1076</sup> B-F. Mahé de La Bourdonnais, *Mémoire des îles de France et de Bourbon*, annoté et publié par Albert Lougnon, avec la collaboration d'Auguste Toussaint. Paris : E. Leroux, 1937, 204 p., p. 13.

façonner au joug, revenir à ses soldats, leur apprendre l'exercice et les évolutions, ensuite mesurer, niveler les terrains sur lesquels ses projets vont s'exécuter, et cependant trouver encore du temps pour remplir des actes ordinaires de sa place sans s'épargner les détails les plus rebutants »<sup>1077</sup>.

La Bourdonnais transforme le paysage en moins de cinq ans. Il s'occupe de plusieurs installations utiles aux habitants. En 1742, il aménage une petite chapelle dans le Château de Mon Plaisir, propriété de la Compagnie des Indes. Il fait aussi construire un hôpital sur le littoral de la Baie-aux-Tortues, au nord-ouest de l'île<sup>1078</sup>. Quant à l'église de Saint-François d'Assises construite et livrée au culte en 1756, elle est initialement l'habitation du Sieur Boucher, un officier de garnison, et passe ensuite aux mains du Lazariste, Monseigneur Gabriel Igou<sup>1079</sup>. Elle compte parmi les plus belles compositions du paysagiste Milbert<sup>1080</sup>. A côté de l'église, se trouve le cimetière où sont enterrés le botaniste Nicolas de Céré, le gouverneur René Magon et le baron sucrier Adrien d'Épinay. L'on y retrouve aussi le tombeau des premiers exploitants de la région du nord tels que le chevalier de la Villebague<sup>1081</sup>, et Michel Launay et son épouse<sup>1082</sup>.

Plusieurs aqueducs alimentent Port-Louis. « Sous le gouvernement royal, la ville fut alimentée en eau domestique par le canal Dodin au nord et le canal Dayot au sud. Le 10 octobre 1775, l'ingénieur Nicolas Dodin fut autorisé à saigner la rivière du Tombeau, pour approvisionner Port-Louis en eau, au moyen d'un canal en maçonnerie. Quelques semaines plus tôt, [il] avait publié un prospectus sur l'établissement des fontaines publiques dans la ville »<sup>1083</sup>. Toutefois, les infrastructures pour la gestion de l'eau dans la région nord sont limitées : celle-ci provient des rivières au moyen de canaux tels que le canal de La Bourdonnais, de la Villebague et Dayot<sup>1084</sup>. Le district doit son nom en toute probabilité à la rivière des Pamplémousses qui fournit l'eau à Mon Plaisir, aux usines du district, au moulin à poudre et à l'arsenal. Plusieurs ponts, datant des premiers temps de la période française, traversent la région nord malgré sa nature peu accidentée<sup>1085</sup>.

<sup>1077</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes, Ibid.*, p. 19.

<sup>1078</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 23; *La Gazette des Iles de la Mer des Indes, op. cit.*, p. 18.

<sup>1079</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes*, 1988, n° 19, p. 19.

<sup>1080</sup> L'église des Pamplémousses figure parmi les « quarante-deux lithographies des plus beaux paysages de l'île de France par J.G. Milbert, *Ibid.*

<sup>1081</sup> C. Charoux, *Saint-François des Pamplémousses, 1743-1943*. Port-Louis: The General Printing and Stationery Cy Ltd, 1943, 49 p., p. 37-42.

<sup>1082</sup> A. Toussaint, *Le domaine de Beau Plan 1745-1963*. Ile Maurice: The Mauritius Printing Cy. Ltd, 1964, p. 48.

<sup>1083</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 42-43.

<sup>1084</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 24.

<sup>1085</sup> Les ponts de Baie du Tombeau, Manoa, Maillard 2, Froppier, Stevenson, le Plessis, Calebasses, La Grande Rosalie, Balaclava, Victoria et Praslin, P. de Sornay, *Isle de France – Ile Maurice*. Port-Louis: The General Printing & Stationery Cy. Ltd, 1950, 296 p., p. 538.

*Exploitation des ressources naturelles*

Dans la région nord, les Hollandais ont peu d'activités, notamment la pêche, la capture des tortues et des dugongs<sup>1086</sup>. Le bois d'ébène y est exploité, notamment à Rivière du Rempart et à Plaines des Roches mais il n'y a plus de bois de qualité vers 1710<sup>1087</sup>. L'écosystème est aussi perturbé par les pirates pendant la période hollandaise<sup>1088</sup>. Par ailleurs, l'île est fortement exposée aux catastrophes naturelles telles que les cyclones, les inondations et la sécheresse<sup>1089</sup>. Durant la colonisation française, Pierre Christophe Lenoir, envoyé d'abord en inspection par La Compagnie des Indes, et ensuite nommé « commandant général de tous les ports et établissements français dans les Indes », conseille aux autorités de réglementer la chasse et la déforestation sauvage, et aussi d'intensifier la chasse contre les noirs marrons qui attaquent les habitations<sup>1090</sup>. En 1765, l'Abbé F. R. Galloys importe le camphrier, l'arbre à suif et l'arbre à huile essentielle ayant l'odeur de la rose et, en 1781, l'on plante 100 000 pieds de bois-noirs à Port-Louis et Pamplemousses<sup>1091</sup>. Toutefois, le déboisement continue et le bois sert essentiellement à la construction maritime<sup>1092</sup>. Vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, d'autres plantes enrichissent le sol. M. de Maudave introduit le Ravensara de Madagascar. Boussinot introduit l'arbre de vernis. Certaines plantes sont des espèces invasives qui remplacent graduellement la flore existante<sup>1093</sup>.

Fusée Aublet, naturaliste, arrive en 1753 et a pour mission d'établir un laboratoire pour fournir à la Compagnie des médicaments pour ses établissements en Inde, et de constituer un jardin<sup>1094</sup>. Cependant, ses efforts sont vains et les ensemencements sont détruits<sup>1095</sup>. Pierre Poivre recherche des plants d'arbres à épices dans l'Insulinde pour transformer Mon Plaisir en jardin d'épices<sup>1096</sup>. Il lance la production de la cannelle, du girofle et de la muscade qui réussit à Bourbon comme culture d'appoint, et non pas comme production essentielle<sup>1097</sup>. Il introduit des arbres de bois de tenture, ceux qui donnent des résines et du vernis, du bois de campêche, du bois immortel ou *nounou cougé*, l'arbre des quatre épices, le chêne, le sapin, le sagoutier des Moluques, le savonnier de la Chine, le maran d'Yolo, le mahé ou arbre de

---

<sup>1086</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 33.

<sup>1087</sup> P. J. Moree, *A Concise history of Dutch Mauritius 1598-1710*. London New York: ILAS, 1998, 127 p., p. 8.

<sup>1088</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 67.

<sup>1089</sup> V. Teelock, *op. cit.*, p. 45.

<sup>1090</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 69.

<sup>1091</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>1092</sup> A. Toussaint, « Le domaine de Bénarès et les débuts du sucre à l'île Maurice », *Annales de l'université de Madagascar*, n° 6, 1967, p. 35-89.

<sup>1093</sup> A. Nagapen, *op. cit.*, p. 38.

<sup>1094</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes*, 1990, *op. cit.*, p. 21-22.

<sup>1095</sup> *Ibid.*

<sup>1096</sup> A. Toussaint, *Histoire de l'île Maurice*. Paris : PUF, 1971, 128 p., p. 41 ; B. Moutou, *op. cit.*, p. 73.

<sup>1097</sup> A. Toussaint, *Ibid.*, p. 57.

mûre, le mangoustan, et aussi diverses sortes d'arbres fruitiers : l'ampalis ou mûrier à gros fruit de Madagascar, des variétés du cocotier, du dattier, du manguier, de la vigne, du pommier, du pêcher d'Europe, de l'avocat des Antilles et du mambolo des Philippines, entre autres<sup>1098</sup>. Il transforme Pamplemousses en un des plus beaux jardins tropicaux<sup>1099</sup>. En 1772, lorsqu'il quitte l'île, il y laisse 30 000 pieds de bois, de construction et de charpente, une grande quantité de bois de fer, fourni pour les plates-formes des batteries<sup>1100</sup>. Son successeur Céré dépense sa fortune personnelle pour parfaire le travail de Poivre et faire connaître le jardin dans le monde entier<sup>1101</sup>.

Administrateur de l'Isle de France, Julien Desroches favorise les cultures vivrières ou la plantation de mûriers<sup>1102</sup>. En 1749, la culture des vers à soie démarre dans l'île et la graine de vers à soie provient du Bengale<sup>1103</sup>. L'habitation de Mon Plaisir est plantée en mûriers, blanc et rouges de la Chine, espèce qui reste verte pendant une majeure partie de l'année. Dix ans plus tard, le nombre de plants s'élève à 16 000. Deux ou trois habitants tentent l'expérience de la production de la soie. Les difficultés sont nombreuses car les vers à soie nécessitent des soins particuliers pendant l'élevage. Les pluies abondantes, les vents et la sécheresse leur sont défavorables de même que la nourriture insuffisante ou inadaptée aux vers à soie sur les arbres. Par ailleurs, une absence de main d'œuvre qualifiée affecte la qualité de la production locale de la soie<sup>1104</sup>.

Homme de vision, La Bourdonnais pense à l'autosuffisance alimentaire et favorise la culture de blé, de riz, de la patate douce et du manioc<sup>1105</sup> dans le district des Pamplemousses. Son domaine de 204 arpents est transformé en un vaste potager et verger, une « gentilhommière »<sup>1106</sup>, comportant plusieurs arbres fruitiers d'Europe et de l'Inde. Pour parer au manque de pâturage, il introduit une herbe fourragère « qui convient parfaitement aux bovidés : la fataque »<sup>1107</sup> s'adaptant parfaitement au paysage local. En 1753, Mon Plaisir est réservé à la culture de légumes à l'usage du

<sup>1098</sup> J.G. Milbert, *op. cit.*, p. 199.

<sup>1099</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>1100</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes, op. cit.*, p. 27.

<sup>1101</sup> G. Rouillard, *Histoire des domaines sucriers de L'île Maurice*. Maurice: The General Printing Cy. Ltd, Maurice, 1966, 137 p., p. 27

<sup>1102</sup> A. Toussaint, *op. cit.*, p. 48 ; A. Nagapen, *op. cit.*, p. 38.

<sup>1103</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes, op. cit.*, p. 21.

<sup>1104</sup> Au début, des ouvrières sont envoyées d'Europe sous la direction des sieurs Germain et Gache, père et fils. Mais le nombre d'ouvrières spécialisées décroît suite à leur mariage localement. Elles sont remplacées par des esclaves qui ne maîtrisent pas les techniques de travail relativement complexes, *La Gazette des Iles de la Mer des Indes, Ibid.*, p. 21 ; voir aussi A. M. Villon, *La Soie*. Paris, 1890, p. 55-56.

<sup>1105</sup> Il les fait venir du Brésil en 1741 pour servir d'alimentation de base pour les esclaves, G. Rouillard, *op. cit.*

<sup>1106</sup> A. Toussaint, *op. cit.*, p. 41 ; B. Moutou, *op. cit.*, p. 70.

<sup>1107</sup> J. Ryckebusch, *op. cit.*, p. 48.



gouverneur, des hôpitaux et des vaisseaux<sup>1108</sup>. En ce qui concerne le bétail, à son arrivée dans l'île, Pierre Poivre constate qu'il y a 3000 têtes de gros bétail. A son départ, il en laisse 8000. Toutefois, le bétail souffre à cause de certaines menaces. Par exemple, une épidémie fait des ravages en 1771. Les troupeaux sont aussi détruits à cause de l'établissement prématuré d'une boucherie publique<sup>1109</sup>. Le nombre de vaches décroît considérablement à cause des sécheresses de 1739 et 1740<sup>1110</sup>.

Il est certain que l'agriculture est aussi tributaire des aléas climatiques tels que le cyclone de 1760 et les inondations qui durent trois semaines détruisent toute la récolte de la colonie et apportent le spectre de la famine<sup>1111</sup>. Les plantes sont affectées par des insectes comme les chenilles, les fourmis, les carias, les moutouck des genres *cerambyx* et *lepture* et le pou blanc ou puceron – le *coccus* et l'*aphis*<sup>1112</sup>. Ainsi, en 1770, des sauterelles s'abattent en nuée sur les champs cultivés et ravagent les plantations, ne laissant qu'un spectacle de désolation après leur passage. Pour s'en débarrasser, l'on organise « des battues, on les repoussait avec des balais dans les fosses semblables à ceux employés dans la culture de la canne, et lorsqu'ils étaient pleins, on les piétinait, les réduisant ainsi en bouillie »<sup>1113</sup>. C'est grâce à M. de Maudave qui introduit les martins (*Gracula Tristis*) du Bengale que les habitants réussissent à les détruire<sup>1114</sup>.

En 1753, l'abbé Nicolas de la Caille prépare un ouvrage, le *Journal historique*, sur la flore et la faune de l'île<sup>1115</sup>. L'aloès, le café, le coton, le tabac et le thé sont cultivés sans succès<sup>1116</sup>. Malgré les efforts des quatre gouverneurs successifs jusqu'en 1765, l'agriculture ne se développe pas. « Les habitants de l'île de France s'occupent peu de la culture des terres ; ils ne songent qu'à faire une fortune rapide par toutes les voies qu'ils croient permises... Leur seul but est de s'enrichir promptement et de revenir promptement en France »<sup>1117</sup>. En 1788, peu de terrains concédés sont mis en valeur. En général, les colons ne souhaitent pas diversifier leur production<sup>1118</sup>. Pourtant plusieurs plantes comme le théier sont importées de Chine. Le gouverneur René Magon encourage la culture de la canne à sucre de 1756 à 1759, achetant lui-même la sucrerie de Villebague<sup>1119</sup>. Il n'y a ni

<sup>1108</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes*, 1990, *op. cit.*, p. 22.

<sup>1109</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>1110</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>1111</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 72 ; A. Nagapen, *op. cit.*, p. 31 ; A. Toussaint, *op. cit.*, p. 43. A noter aussi les cyclones de 1731, 1754, 1760, 1766, 1771, 1772, 1789, 1806 et 1807, Baron d'Unienville, *op. cit.*, p. 36-37.

<sup>1112</sup> Milbert, *op. cit.*, p. 286.

<sup>1113</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>1114</sup> *Ibid.*

<sup>1115</sup> A. Nagapen, *op. cit.*, p. 35.

<sup>1116</sup> A. Toussaint, *op. cit.*, 1971, p. 38, 54.

<sup>1117</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>1118</sup> *Ibid.*, p. 101-102.

<sup>1119</sup> A. Nagapen, *op. cit.*, p. 31.

technicien compétent, ni station agronomique performante<sup>1120</sup>, ni aucun service d'agriculture<sup>1121</sup>. En 1810, l'île devient britannique et, suite aux négociations positives avec le nouveau gouvernement pour l'octroi d'un tarif préférentiel aux sucriers mauriciens, l'île se transforme en une « colonie de plantations ». Toutefois, la production locale n'augmente considérablement qu'à partir de 1825<sup>1122</sup>. En 1841, un tiers des terres est encore couvert de forêts endémiques, un tiers est fertile, non-cultivé et envahi de mauvaises herbes et de jungles<sup>1123</sup>.

### *Ouverture des usines*

Mahé de La Bourdonnais s'attelle à faire de Port-Louis un port maritime et il encourage aussi l'industrie. Ainsi, « [en] dehors de Port-Louis, c'est le quartier des Pamplemousses qui sera au cœur du développement »<sup>1124</sup>. En l'espace de quatre ans, il forme avec les habitants des sociétés pour « l'élevage et la multiplication des troupeaux et pour les fournitures de bois, charbon, chaux, pierres etc. »<sup>1125</sup>. Dans ce district, il y a la société avec Sieur Joseph Aché pour l'entreprise de la chaux, une autre avec la Dame Veuve Mallet et une société avec le Sieur Bourceret de Saint Jean pour la fourniture de bois. En 1774, le moulin à poudre à Arsenal prend feu : 25 moulins à poudre explosent avec violence et 300 esclaves sont morts ou blessés<sup>1126</sup>. Les bateaux de l'emplacement sont détruits sauf le bateau des forges. Quelques moulins sont intacts : le moulin à scie et le moulin à blé<sup>1127</sup>.

A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, les indigoteries « peuvent rendre de 40 à 50 milliers pesant »<sup>1128</sup> mais la qualité de la production est inférieure à celle du Bengale. Par conséquent, la production de la culture principale de l'île de France est graduellement abandonnée<sup>1129</sup>. La culture de la canne à sucre remplace l'indigo sur une grande partie des terrains<sup>1130</sup>. En 1801, outre 25 cotonneries, il existe aussi « 60 à 80 sucreries ou guildiveries produisant,

<sup>1120</sup> La première station agronomique est construite en 1893 et le premier service d'agriculture, en 1913.

<sup>1121</sup> A. Toussaint, *op. cit.*, p. 102.

<sup>1122</sup> A. Toussaint, *Port-Louis, deux siècles d'histoire (1735-1935)*, Port-Louis, La Typographie moderne, 1936, 516 p., p. 266 ; La production de sucre commence en 1747 à l'île Maurice, dans l'Océan Indien ; voir surtout Jean-François Géraud, « Maurice et Bourbon, 1842 : deux industries sucrières sœurs ? », dans *Auguste Lacaussade. Frère de cœur, frère de plume*, Actes du colloque international de Maurice, textes réunis par Prosper Eve, Océan Editions, 408 p., 2010.

<sup>1123</sup> PP 1841 (66) 1 May 1841.

<sup>1124</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 70.

<sup>1125</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes*, Novembre 1990, No. 28.

<sup>1126</sup> Jean-François Géraud, « Les chaudières du Saint Géran. L'imaginaire technique chez Bernardin de Saint-Pierre », dans *Bernardin de Saint-Pierre et l'Océan Indien*, textes réunis par Angélique Gigan, Chantale Meure, Jean-Michel Racault. Paris : Garnier, coll. Rencontres, n° 15, 2011, 565 p.

<sup>1127</sup> *La Gazette des Iles de la Mer des Indes*, Juin 1990, p. 28 ; B. Moutou, *op. cit.*, p. 74.

<sup>1128</sup> *Ibid.*

<sup>1129</sup> Auguste Toussaint, 1964. *op. cit.*, p. 8.

<sup>1130</sup> Capitaine Tombe, *Voyage aux Indes orientales*, Paris, 1811, I, p. 97.

année commune, près de six millions cinq cents milliers pesant de sucre et cent quatre-vingt mille veltes d'arack »<sup>1131</sup>. D'ailleurs, la fabrication de l'arack est si profitable qu'un règlement édicté le 23 juillet 1807 interdit la création de nouvelles guildiveries à l'île de la Réunion<sup>1132</sup>.

Vers 1774, il y a environ 184 concessions dans le nord de l'île et, en 1788, plus de 72 000 arpents sur les 210 884 alloués sont mis en valeur<sup>1133</sup>. En 1817, un relevé pour chaque quartier rural des propriétaires indique un nombre total de 1,627 en Isle de France avec la répartition suivante pour Pamplemousses : 173 blancs (54,9 %) et 142 libres (45,1 %). La deuxième partie de cette étude porte sur une propriété sucrière de grande superficie, se situant dans le district des Pamplemousses, et les vicissitudes de son développement pendant la colonisation française.

### ***Genèse du domaine de Beau Plan***

D'aucuns admettront que le projet le plus ambitieux de La Bourdonnais est la création de la fonderie, dans le district des Pamplemousses, à Arsenal<sup>1134</sup>. Ce sont « les terres réservées dans le cadre de cet établissement [qui] constitueront plus tard le gros des terres de la propriété de Beau Plan »<sup>1135</sup>. Ce nom est cité pour la première fois sur une carte de l'arpenteur Lartigue en 1775 sous l'appellation « Concession de Beau Plans »<sup>1136</sup>.

### ***Les Forges de Mon Désir (1745-1774)***

Le Comte Louis Philippe de Rostaing découvre une mine de fer aux Pamplemousses au 18<sup>e</sup> siècle. Le 21 mars 1745, il s'associe à Jean Auguste Hermans pour fonder un établissement métallurgique, les *Forges de Mon Désir*, incluant à l'origine une raffinerie de salpêtre et une fabrique de poudre à canon<sup>1137</sup>. La superficie totale de l'établissement est de 4524 arpents avec 29 terrains d'habitations, des fourneaux et des forges, 790 esclaves, 1927 bêtes à cornes, deux chevaux, huit mules, 28 ânes, 120 cabris, et plus de 10 000 arpents de réserves, celles de Bois Rouge et de Poudre d'Or<sup>1138</sup>. Le

<sup>1131</sup> J.G. Milbert, *op. cit.*, p. 239-240 ; A. Toussaint, 1967, *op. cit.*, La meilleure analyse dans Jean-François Géraud, « Maurice et Bourbon, 1842 : deux industries sucrières sœurs ? », dans Auguste Lacaussade. *Frère de cœur, frère de plume*, art. cité.

<sup>1132</sup> H. Prentout, *L'île de France sous Decaen 1803-1810*, Thèse pour le Doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Paris : Librairie Hachette et Cie., 1901, 738 p., p. 293.

<sup>1133</sup> A. Macquet, *Précis Terrier de l'île Maurice*. Port-Louis : Imprimerie du Cernéen, 1887, 72 p. ; B. Moutou, *op. cit.*, p. 77.

<sup>1134</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>1135</sup> *Ibid.* p. 71.

<sup>1136</sup> A. Toussaint, 1964, *op. cit.*, p. 4.

<sup>1137</sup> A. Nagapen, *Ibid.*, p. 32 ; Jean-François Géraud, « Les chaudières du Saint Gérant. L'imaginaire technique chez Bernardin de Saint-Pierre », art. cité.

<sup>1138</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 71.

gouverneur Lozier-Bouvet favorise l'expansion de l'établissement métallurgique<sup>1139</sup>.

Le sol ferrallitique est peu à moyennement désaturé<sup>1140</sup>. En une décennie, l'exploitation est profitable, s'agrandit et devient « le domaine le plus considérable de toute l'île »<sup>1141</sup>. Mon Désir fournit du fer et de la fonte pour les fortifications côtières, les édifices et autres bâtiments de l'Isle de France<sup>1142</sup>. Bougainville en fait l'éloge : « J'admire à l'Isle de France les forges (...). Il en est peu d'aussi belles en Europe ; et le fer qu'elles fabriquent est de première qualité. On ne conçoit pas ce qu'il a fallu d'habileté pour perfectionner cet établissement et ce qu'il a coûté de frais »<sup>1143</sup>. De plus, la culture du blé sur les terres de l'établissement rehausse sa renommée, représentant une denrée fort précieuse pendant la période de guerre des comptoirs et de disette.

Après 1768, les combustibles deviennent rares car plus de 6000 hectares de forêts approvisionnent les forges en bois de feu ainsi que le calcium et des coraux pour produire environ huit tonnes de fer chaque semaine<sup>1144</sup>. L'entreprise est criblée de dettes et l'inévitable se produit en 1774. Les propriétaires vendent la superficie totale de *Mon Désir*, soit 4524 arpents à Jean Baptiste Michel Launay – membre influent du Conseil Supérieur de l'Isle de France – pour le compte de Jean Law de Lauriston et Jean Baptiste Chevalier<sup>1145</sup>.

#### ***Difficile survie de l'indigoterie et morcellement du domaine (1775-1794)***

Etant donné les difficultés financières pour honorer ses créanciers, Michel Launay a recours au morcellement et à la vente des terrains des Forges de Mon Désir. Le plan de morcellement est établi par Saucet en 1775 et Launay achète moins d'un sixième du domaine, soit 740 arpents : c'est la « Concession de Beau Plans »<sup>1146</sup>. Originaire de Vannes en Bretagne, Launay devient le premier propriétaire de Beau Plan et s'y établit en 1769. Un peu avant sa mort en 1779, il loue son terrain à bail à sa voisine, Mme Pigeot. Son héritier est le fils de sa sœur aînée, François Pierre Pihan de Kerverho, négociant à Port-Louis<sup>1147</sup>. Comme les terres sont vieilles, peu ou pas cultivables, sujettes à plusieurs inconvénients et ne présentant aucun objet

<sup>1139</sup> A. Nagapen, *op. cit.*, p. 31.

<sup>1140</sup> P. Willaime, *Les sols de l'île Maurice : notice explicative de la carte pédologique à 1: 50 000*, Mauritius Sugar Industry Research, Technical Circular n° 2, 1984, 180 p. ; A. Soobadar, *op. cit.*

<sup>1141</sup> G. Rouillard, *op. cit.*

<sup>1142</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 71.

<sup>1143</sup> A. Toussaint, 1964, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1144</sup> B. Moutou, *op. cit.*, p. 71.

<sup>1145</sup> A. Toussaint, 1964, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1146</sup> A. Toussaint, 1964, *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>1147</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

d'exportation<sup>1148</sup>, Kerverho les vend à Marin François Desvaux de Marigny en 1784. Le domaine comprend six pavillons incluant une maison principale et un grand bâtiment ou magasin en pierre, 89 esclaves, 150 volailles, 41 cabris, 12 canards, un verger en mauvais état et de la canne à sucre<sup>1149</sup>. Immédiatement après la transaction, tous les deux fondent une société pour en faciliter la gestion. Kerverho jouxte à Beau Plan deux terrains additionnels de 156 arpents et 177 arpents respectivement<sup>1150</sup>. Dix ans plus tard, au décès de Kerverho, le domaine se constitue de 907 arpents de terre, 163 esclaves, divers magasins et bâtiments incluant une indigoterie, et aussi des meubles. En outre, il comporte des bestiaux, des outils aratoires et de l'indigo ; l'ensemble est vendu à Messieurs Jacques Saulnier et Cie<sup>1151</sup>.

### *La première sucrerie (1794-1827)*

A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, Jacques Saulnier, en négociant avisé, donne un nouveau souffle à son exploitation en se lançant dans la production de la canne à sucre sur un tiers de ses terres. Il remplace la plantation d'indigo sur environ 15 000 arpents par la canne à sucre et construit la première sucrerie de Beau Plan. Le domaine comporte 910 arpents avec 186 arpents de cannes à sucre, 14 arpents de cannes nouvellement coupées, 30 en manioc, 3 en orge, 45 en cour, jardin potager et verger, 180 en bois debout fouillé, 435 arpents en friche et un étang poissonneux de 17 arpents. Il y a aussi 134 esclaves ; 23 bâtiments, deux hangars, deux poulaillers, un parc à bœufs entouré d'un mur de pierres sèches, un four à chaux, un four à briques ; 38 bêtes à cornes, deux mulets et une mule de charrois<sup>1152</sup>.

Mais la société fait faillite de nouveau : le domaine est saisi et acheté à la barre le 13 octobre 1823 par Jean-Baptiste Germain<sup>1153</sup>. Ce dernier augmente la superficie plantée en cannes à sucre de 300 arpents mais la dégradation du domaine se poursuit. Outre l'étang de 17 arpents et 50 en cour, jardin, potager et verger, il y a 25 arpents de manioc, trois de patates et 180 en bois fouille. 338 arpents sont en friche. L'on y trouve aussi 187 esclaves et 55 bœufs de charrois. Sur 14 bâtiments, huit sont en mauvais état<sup>1154</sup>. Le premier moulin est similaire à celui des Pamplemousses et fonctionne au moyen de l'eau<sup>1155</sup>. L'avis de vente de 1823 fournit une description précise de la sucrerie.

---

<sup>1148</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>1149</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>1150</sup> *Ibid.* p. 6-7; Voir aussi NA 25/11, NA 32/2.

<sup>1151</sup> *Ibid.* p. 7.

<sup>1152</sup> *Ibid.* p. 10.

<sup>1153</sup> *Ibid.* p. 9-11.

<sup>1154</sup> *Ibid.* p.11.

<sup>1155</sup> Le terme moulin signifie aussi les rouleaux verticaux et horizontaux qui pressent la canne à sucre. Trois gros cylindres de fonte sont placés verticalement au-dessus d'un bassin de pierre. Le cylindre du milieu reçoit la force motrice qui actionne les deux autres cylindres dans le sens inverse. Il faut introduire les cannes entre deux cylindres. Un autre ouvrier récupère les cannes

« N° 16. Un bâtiment en pierres, ayant le comble en charpente et couvert en bardeaux, de 40 pieds de long sur 30 de large, servant de moulin à cannes, ayant une grande roue, une lanterne, un grand rouet, trois cylindres verticaux en fer, et la table du moulin, un canal qui conduit l'eau au moulin ; le dit bâtiment en bon état.

N° 17. Un autre bâtiment en pierres, ayant le comble en charpente et couvert en bardeaux, de 168 pieds de long sur 30 pieds de large divisé en trois parties, une de sucrerie, une de guildiverie (distillerie) et une de purgerie ; dans la sucrerie, une batterie en maçonnerie, montée de cinq chaudières en fer, avec cuillers, écumeurs, becs à corbin en cuivre, baquet à vesou, tables en bois pour recevoir les cuites, râteau en bois, formes à sucre en bois ; dans la guildiverie un alambic écossais avec tambour, cuves à fermentation, bassicots »<sup>1156</sup>.

Ainsi, au début du 19<sup>e</sup> siècle, le moulin à cannes – en état de délabrement – est inutilisable. A la sucrerie, deux batteries montées de « cinq chaudières chaque, les écumeurs et les cuillers à sucre, 300 formes ou bailles en douvelles pouvant contenir le sucre, un alambic monté, huit grandes cuves à fermentation, cinq bassicots, sept pièces veltant 680 veltes et une chaudière sont soit en mauvais état ou abîmés. Deux chaudières ne sont pas montées. Les trois cylindres verticaux sont inutilisables »<sup>1157</sup>.

Le domaine de Beau Plan est, une nouvelle fois, vendu à la barre en 1827. Thomas Joseph Couve en fait l'acquisition et la culture de la canne sur le domaine augmente considérablement tandis que sa surface totale est réduite par démembrements successifs sous l'œil attentif du nouveau propriétaire<sup>1158</sup>.

### *Espaces de vie et habitat*

Dans la tradition orale et le discours romanesque, l'on évoque la maison du maître comme une grande maison coloniale au fond d'une longue allée se terminant par un portail. Les grands propriétaires vivent dans des pavillons spacieux. A Beau Plan, « il y avait une grande maison entourée d'une grande véranda où des fougères foisonnaient dans d'énormes fandas »<sup>1159</sup>. En général, ce sont des maisons bien meublées et garnies puisque la presse de l'époque signale que les propriétaires quittant leur habitation vendaient leur argenterie, leur mobilier et les services de porcelaine, entre autres.

---

broyées et les insère de nouveau dans le cylindre du milieu. C'est un système dangereux. Plusieurs travailleurs perdent une main pendant la manipulation. Musée L'Aventure du Sucre, Octobre 2013 ; Jean-François Géraud, « Maurice et Bourbon, 1842 : deux industries sucrières sœurs ? », art. cité.

<sup>1156</sup> A. Toussaint, 1964, *op. cit.*, p. 10.

<sup>1157</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>1158</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>1159</sup> Mauritius Council of Social Service (MACOSS), « Mythes et légendes », *Maurice d'Antan, Recueil de souvenirs*, Best Graphics Ltd., 2003, 136 p., p. 114.

A l'opposé, les habitations des esclaves sont rudimentaires et les esclaves vivent dans des conditions déplorables. Les esclaves vivent dans des camps qui constituent à eux seuls une petite colonie. C'est une partie de l'habitation connue comme le camp des négriers qui est en retrait et dont l'intérêt réside dans les veillées bruyantes avec la danse frénétique du séga pour les voyageurs<sup>1160</sup>. Le camp est un espace de promiscuité sans hygiène et à l'état délabré. Les cases sont en pierre de taille et en palissades recrées de terre et recouvertes en feuilles, et sont construites pour les employés des *Forges*<sup>1161</sup>. D'autres sont couvertes de chaume et plâtrées de boue<sup>1162</sup>. La case ne possède qu'une pièce très basse et l'esclave doit se courber pour y entrer. Quant au mobilier, il y a une petite natte malgache, un morceau de bois blanc en guise d'oreiller, un coffre où déposer quelques vêtements. Enfin, une vieille calebasse sert d'ustensile pour déposer l'arack le jour de l'an<sup>1163</sup>. Pour leur subsistance, les esclaves cultivent la terre et plantent du maïs et du manioc. Certains esclaves ont des terres pour planter des légumes et ils élèvent du bétail, notamment des porcs, des chèvres et des vaches : « Sur la plupart des propriétés chaque esclave avait autour de sa case un petit jardinnet qu'il cultivait pour son comte ; il élevait souvent des porcs, de la volaille... »<sup>1164</sup>.

### Conclusion

Les activités socio-économiques du district des Pamplemousses restent largement dominées par des tentatives d'exploitation agricole et de développement agro-industriel pendant deux siècles. La Compagnie des Indes ne possède pas de politique agricole bien définie et c'est grâce à la carrure d'un meneur tel que La Bourdonnais que les fondements sont bien établis. Sous l'Ancien Régime, outre l'agriculture, deux autres domaines – commercial et militaire – sont développés. Les colons, nobles, bourgeois ou artisans, forment un groupe homogène. La période suivante est plus florissante avec, en sus, une augmentation du nombre de libres. La réouverture des hostilités avec la Grande Bretagne marque l'avènement d'un renouveau sur le plan du développement de l'Isle de France.

Le district des Pamplemousses – l'un des premiers lieux de villégiature des Français – demeure un quartier qui séduit et inspire invariablement des voyageurs, botanistes, ingénieurs, peintres et poètes.

<sup>1160</sup> Baron d'Unienville, *op. cit.*

<sup>1161</sup> Voir *La Gazette des Iles de la Mer des Indes*. Les ouvriers sont artisans, bouchers, boulangers, machinistes, maçons, magasiniers, maîtres charpentiers, mouleurs, ouvriers et piqueurs, entre autres.

<sup>1162</sup> K. Hazareesingh, *History of Indians in Mauritius*. Hong Kong: Macmillan, 1975, 150 p., p. 13.

<sup>1163</sup> F. Chrestien, « Le Pauvre diable », *Le Bobre africain*. Maurice : Typographie A. Amelot et Cie, 1869, 23 p., p. 8.

<sup>1164</sup> Comte H. de Rauville, *L'Isle de France Légendaire : trois légendes de l'Isle de France*. Paris : Editeur-Challamel et Cie., 1889, 288 p., p. 178-179.

Citons, entre autres, Pierre Poivre, Jacques Milbert, Bernardin de Saint Pierre, Philibert Commerson, le Comte Louis Antoine de Bougainville, Charles Baudelaire, Auguste Lacaussade et Robert-Edward Hart. C'est aussi un lieu mythique abritant le tombeau de Paul et Virginie, un lieu féérique avec l'ancien Jardin du Roi devenu le Jardin de Pamplémousses.

La région du nord, au passé indéniablement lié à la colonisation, reste profondément marquée par la culture française. Devenu véritable lieu de mémoire aujourd'hui, l'on y voit encore « çà et là, des usines d'anciennes demeures au fond d'allées ombragées, oasis d'arbres séculaires au milieu des champs de canne, cheminées abandonnées et comme autrefois, de petites agglomérations aux noms évocateurs » telles que Cité Mon Plaisir, Grande Rosalie, Cité Paul et Virginie, Canton Belle Eau, Bois Rouge, Val Ombreuse, par exemple<sup>1165</sup>.

Outre le riche patrimoine historique, le domaine de Beau-Plan nous rappelle le difficile parcours des colons et des esclaves à l'heure des premiers tâtonnements du développement en Isle de France. De plus, nous y retrouvons des problèmes d'actualité tels que l'exploitation massive de certaines ressources pour faire fonctionner les usines ou encore les tentatives de reboisement talonnées par les besoins agro-industriels grandissants et d'autres demandes des habitants eux-mêmes pour une fourniture régulière en eau et en combustible (bois de chauffage).

---

<sup>1165</sup> Pierre Claité et le comité du vieux cimetière, *Pamplémousses, un Quartier chargé d'histoire*. Ile Maurice : Pamplémousses Production, IPC, 2008, 216 p., p.100.